



**Conseil d'administration
du Programme
des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des
Nations Unies pour la
population**

Distr.
GÉNÉRALE

DP/FPA/1996/2
24 novembre 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Première session ordinaire de 1996
15-19 janvier 1996, New York
Point 12 de l'ordre du jour provisoire
FNUAP

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION

RÔLE QUE LE FNUAP JOUERA À L'AVENIR POUR ÉVALUER LES BESOINS
NON SATISFAITS EN MATIÈRE DE CONTRACEPTION ET DE GESTION
LOGISTIQUE ET Y RÉPONDRE

Rapport de la Directrice exécutive

1. Le présent rapport fait suite à la décision 95/21, dans laquelle le Conseil d'administration a pris note du rapport du FNUAP sur l'Initiative mondiale relative aux besoins en matière de contraception et de gestion logistique dans les pays en développement dans les années 90 (document DP/1995/24/Part II), a autorisé la Directrice exécutive à prendre les mesures nécessaires, dans le cadre du programme multinational du FNUAP, pour la poursuite des activités de l'Initiative mondiale au-delà de 1995 et a prié la Directrice exécutive de lui présenter, à sa première session ordinaire de 1996, un rapport sur la réévaluation du rôle du Fonds des Nations Unies pour la population concernant l'analyse des besoins en matière de contraception et de gestion logistique ainsi que les moyens d'y faire face.
2. Le Conseil d'administration, à sa troisième session ordinaire, du 11 au 15 septembre 1995, a approuvé le programme multinational du FNUAP pour les années 1996 à 1999, dans lequel il était proposé de poursuivre les activités de l'Initiative mondiale grâce au financement de deux postes d'administrateur et d'un poste de personnel d'appui pour les quatre années (décision 95/37).
3. Le présent rapport contient un bilan succinct des résultats à ce jour de l'Initiative mondiale – qui constitue l'un des principaux mécanismes par lesquels le Fonds évalue les besoins non satisfaits en matière de contraception et de gestion logistique – et définit les nouvelles orientations des activités proposées de l'Initiative mondiale au cours des quatre prochaines années.

I. L'INITIATIVE MONDIALE 1990-1995

4. Depuis qu'elle a commencé en 1990, l'Initiative mondiale a permis de mener à bien un certain nombre de tâches importantes, dont des études approfondies dans 11 pays (Bangladesh, Brésil, Égypte, Inde, Mexique, Népal, Pakistan, Philippines, Turquie, Viet Nam et Zimbabwe); une douzième étude sur le Nigéria n'a pas été achevée en raison d'une grève nationale. Ces études ont estimé les besoins en matière de contraception et de gestion logistique du pays et calculé des prévisions à leur sujet pour les 10 prochaines années. Elles ont aussi évalué le rôle des ONG et du secteur privé dans la fourniture de moyens contraceptifs, fait le bilan des possibilités de production locale, estimé les quantités de préservatifs nécessaires pour prévenir le VIH/sida et fait une analyse financière des sources et des utilisations de fonds pour l'acquisition de moyens contraceptifs.

5. Les études qui ont été organisées par le personnel de l'Initiative mondiale ont été faites avec la coopération sans réserve des autorités nationales et la participation active d'un organisme national de contrepartie. Elles ont aussi été caractérisées par une collaboration avec des organismes bilatéraux et multilatéraux et des organisations non gouvernementales, au nombre desquelles l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Banque mondiale et plusieurs organismes gouvernementaux – Australian Agency for International Development (AusAID), Canadian International Development Agency (CIDA), Swedish International Development Authority (SIDA), British Overseas Development Administration (ODA) et Agency for International Development des États-Unis (USAID) – ainsi que plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) qui s'occupent de questions de population – International Planned Parenthood Federation (IPPF), The Population Council et The Rockefeller Foundation.

6. Un trait important de ces études approfondies est qu'elles prévoyaient un prolongement. Les conclusions et recommandations de chaque étude sont soumises au gouvernement et examinées avec lui avant le départ de l'équipe. Ainsi, les recommandations sont plus facilement accueillies par un consensus qui sert de fondement à leur application. Par exemple, au Népal, l'étude a été prolongée par un renforcement du système de gestion logistique. En surveillant les stocks et les modes de consommation, le Népal a pu mieux distribuer les moyens de contraception, et l'utilisation de services privés de transport a permis de mieux garantir l'approvisionnement de toutes les antennes de service. Au Pakistan, diverses approches nouvelles ont été adoptées : tests de préservatifs, bilans réguliers des stocks de moyens contraceptifs, audits empêchant les pertes, enquête spéciale sur l'utilisation de dispositifs intra-utérins (DIU), lancement d'études de faisabilité pour la fabrication de DIU et de contraceptifs, et perfectionnement des modalités d'achat et de distribution de moyens contraceptifs. Aux Philippines, le FNUAP a fourni un contraceptif injectable. En Turquie, on a établi des plans pour améliorer les prévisions des besoins en contraceptifs et de gestion logistique, de même que l'assurance de qualité. Au Viet Nam, un certain nombre de mesures ont été prises pour améliorer le système d'information de gestion afin de suivre et d'évaluer les programmes de planification de la famille. Au Zimbabwe, l'étude a contribué à préciser si la production locale de moyens contraceptifs y était faisable et le Gouvernement s'est fondé sur les prévisions à long terme pour demander des moyens contraceptifs injectables au FNUAP.

7. Un certain nombre d'autres gouvernements suivent la même voie. Des études ont eu lieu en Haïti et en République dominicaine avec la collaboration technique du secrétariat de l'Initiative mondiale, et les rapports sur ces deux pays seront publiés prochainement. En Inde, une étude de mise à jour a déjà été achevée et le rapport correspondant sera aussi publié sous peu. Une étude analogue commencera bientôt au Maroc.

8. Un certain nombre de rapports techniques ont été publiés et diffusés sous les auspices de l'Initiative mondiale; on peut citer, entre autres :

a) Un rapport intitulé Contraceptive Needs and Logistics Management, qui fait le bilan des rapports techniques et des travaux de la Réunion consultative tenue à New York en mai 1991;

b) Les rapports d'études approfondies sur les besoins en matière de contraception et de gestion logistique qui ont été faites dans un certain nombre de pays;

c) Approvisionnement en fournitures contraceptives : options offertes aux directeurs de programmes. Ce manuel d'approvisionnement en fournitures contraceptives a été rédigé initialement par le Programme de technologie sanitaire appropriée (PATH) avec la participation de l'USAID des États-Unis et il a aussi été traduit en français et en espagnol;

d) Contraceptive Use and Commodity Costs in Developing Countries, 1994-2005 (Utilisation et coût des contraceptifs dans les pays en développement, 1994-2005), mise à jour des estimations mondiales des besoins en matière de contraception et des coûts correspondants;

e) The Global Initiative on Contraceptive Requirements and Logistics Management Needs: Lessons and Methodologies (L'Initiative mondiale relative aux besoins en matière de contraception et de gestion logistique : enseignements et méthodologies). Ce rapport présente dans les grandes lignes les principaux enseignements retirés des études approfondies, des méthodes de prévision des besoins en matière de contraception et un guide qui explique toutes les opérations nécessaires à une étude approfondie. Ce rapport sera utile aux pays qui souhaitent faire des études de leurs besoins en matière de contraception et de gestion logistique;

f) Donor Support for Contraceptive Commodities (Appui des donateurs au sujet des moyens de contraception), rapport initial sur l'élaboration d'une base de données décrivant en détail les ressources disponibles. Cette base de données doit constituer une réserve pratique et utile d'information sur les moyens contraceptifs qui ont fait l'objet de dons, y compris les préservatifs pour la prévention du VIH/sida. La base de données doit faciliter et stimuler la coordination et la coopération entre les organismes donateurs et entre eux et le gouvernement concernant les besoins en matière de contraception. L'interclassement de cette information permettra de déterminer les besoins et de surveiller les tendances mondiales.

9. L'Initiative mondiale a ainsi aidé de nombreux pays en développement à mieux évaluer et estimer leurs besoins et à renforcer leurs systèmes logistiques

dans le domaine de la contraception. Elle a aussi montré de manière générale que les besoins mondiaux en moyens de contraception augmentaient et qu'il était nécessaire de renforcer les systèmes de gestion logistique. Ces questions continueront d'être à la base des activités futures de l'Initiative mondiale.

II. ACTIVITÉS FUTURES DE L'INITIATIVE MONDIALE

10. L'Initiative mondiale a un rôle important à jouer dans les années qui viennent pour, entre autres, surveiller des plans d'action de suivi selon les indications des études approfondies, apporter une assistance technique aux pays pour qu'ils améliorent l'efficacité et la rentabilité de leurs systèmes logistiques, organiser une formation à la gestion logistique et à la prévision en matière de contraception, publier des rapports techniques, aider les pays à faire des études approfondies, et diffuser des informations sur les besoins et les approvisionnements mondiaux en moyens contraceptifs.

11. Certaines des actions de suivi immédiat et des nouvelles orientations proposées pour les quatre années à venir (1996-1999) sont exposées ci-après.

Suivi à moyen terme des études approfondies

12. Il a été envisagé d'entreprendre, dans le pays, un examen critique des conclusions et des recommandations initiales, trois à quatre ans après l'achèvement de chaque étude approfondie. Le cas échéant, on mettra à jour les prévisions des besoins en matière de contraception et de gestion logistique, en tenant compte du volume effectif de moyens contraceptifs nécessaires au cours de la période et d'autres évolutions survenues depuis l'étude. Il sera conseillé aux directeurs de pays du FNUAP d'élaborer un plan d'action qui prolongera l'étude en coordination avec le gouvernement, les donateurs dans le pays et, le cas échéant, des représentants d'ONG et du secteur privé. Ce plan définira un calendrier précis et déterminera clairement les attributions en vue de la mise en oeuvre des recommandations de l'étude approfondie. Lorsque cela sera possible, l'étude de suivi tirera parti d'autres travaux comme ceux des missions d'analyse des programmes et d'élaboration des stratégies et des missions d'examen techniques effectuées par les équipes d'appui de pays du FNUAP.

Assistance technique et formation dans les domaines de la gestion logistique et de la prévision

13. Les études approfondies ont montré qu'il fallait absolument étoffer les moyens nationaux dont disposent de nombreux pays en développement pour évaluer leurs besoins non satisfaits en moyens contraceptifs et de les satisfaire. Il est possible de le faire en améliorant les systèmes de gestion logistique et en affinant les techniques de prévision en matière de contraception. Afin d'améliorer l'impact programmatique et de garantir un approvisionnement régulier et ininterrompu en moyens contraceptifs là et à la date où ils sont nécessaires ainsi que dans les quantités voulues, il est indispensable de disposer d'un bon système d'information concernant l'entreposage, les inventaires, les commandes, la distribution et la gestion pour pouvoir gérer efficacement le système logistique. Le renforcement des services consultatifs techniques et de la formation en matière de gestion logistique et de techniques de prévision sera donc placé au premier rang des priorités de l'Initiative mondiale. Celle-ci

concevra et mènera à bien une série d'activités consistant, entre autres, à mettre au point des modules de formation, organiser des cours de formation avec des experts de pays développés et aussi de pays en développement, et fournir en permanence un appui qui sera assuré par les conseillers en matière de gestion logistique des équipes d'appui.

Études approfondies

14. Il est vraisemblable que la demande croissante de moyens contraceptifs et la nécessité persistante de renforcer les systèmes de gestion logistique inciteront un certain nombre de pays à effectuer eux-mêmes des études approfondies au cours des quatre prochaines années. Les compétences et les moyens que le FNUAP a acquis en faisant les études approfondies effectuées à ce jour ainsi qu'en menant à bien d'autres activités apparentées le mettront à même de conseiller les pays qui souhaitent effectuer de telles études.

Base de données sur les moyens contraceptifs

15. On entreprendra d'autres travaux pour développer et affiner la base de données sur l'appui que des donateurs peuvent fournir aux pays en développement en vue de l'acquisition de moyens contraceptifs. L'interclassement de ces informations aidera à cerner les besoins et à surveiller les tendances mondiales. L'Initiative mondiale continuera d'enrichir et d'affiner la base de données sur les moyens contraceptifs afin d'y inclure à la fois des données rétrospectives et des données prospectives sur les approvisionnements en moyens contraceptifs. On examinera s'il est possible de recueillir des informations sur les moyens contraceptifs produits et achetés dans les pays qui en ont besoin. L'utilisation de la base de données facilitera en outre l'établissement de plans pour un appui dans le domaine des moyens contraceptifs, afin à la fois de répondre aux besoins encore non satisfaits en matière de planification de la famille et de prévenir le VIH/sida.

Approche coordonnée

16. Non seulement l'Initiative mondiale accomplira ces activités spécifiques, mais en outre elle oeuvrera en étroite coopération avec le Service des achats du FNUAP et avec le programme mondial relatif aux moyens contraceptifs (voir DP/FPA/1996/3) une fois qu'il aura été mis en place. Le FNUAP créera sa propre équipe de gestion des achats mondiaux qui regroupera le personnel de l'Initiative mondiale et celui du Service des achats. Cette équipe collaborera étroitement avec les divisions géographiques et techniques du FNUAP ainsi qu'avec des partenaires extérieurs. Elle contribuera ainsi à garantir une approche plus complète et plus coordonnée à l'évaluation et à la prévision des besoins en matière de moyens contraceptifs, ainsi qu'au renforcement des systèmes de gestion logistique, particulièrement par l'édification de capacités nationales.

IV. ÉLÉMENTS D'UNE DÉCISION

17. Le Conseil d'administration pourrait souhaiter :

- a) Prendre note du rapport présenté dans le document DP/FPA/1996/2;
- b) Approuver les propositions d'activités futures de l'Initiative mondiale;
- c) Prier la Directrice exécutive de soumettre, dans son rapport annuel, un rapport sur l'état d'avancement des activités de l'Initiative mondiale.
